



PAYS DOGON

1. HISTOIRE

2. CULTURE ET
TRADITION

3. LA SOCIÉTÉ
DOGON

4. LE VILLAGE
TRADITIONNEL
DOGON

PAYS DOGON

Afrique de l'Ouest

Région sub-saharienne

Pays du Sahel

Mali : superficie 2.5 X la France

Environ : 21,9 millions d'habitants

Langue administrative le Français

Capitale : Bamako (environ 2,9 millions d'habitants)

Le pays Dogon se situe à l'est du Mali, sous la boucle du fleuve Niger et au bord de la frontière du Burkina Faso. Le pays Dogon est grand comme environ la région PACA et compte environ 700.000 habitants.

La langue parlée comporte au moins une dizaine de dialectes unifiée par le Dogoso. Il existe une langue secrète le SIGISO. Certaines castes comme les chasseurs par exemple ont une langue connue d'eux seuls.



Les Dogons sont traditionnellement des cultivateurs, ou des Forgerons qui travaillent le fer et le bois (art Dogon). Un petit élevage, ovins et bovins, est confié aux Peul (peuple nomade d'éleveurs de l'Afrique de l'Ouest).

Le pays Dogon est semi-désertique. Une seule saison des pluies dure 4 mois, de juin à Septembre.

Le pays se divise en trois zones du Nord au Sud :

- le plateau de Bandiagara
- la Falaise de Bandiagara
- la plaine de Seno-Gondo



1. HISTOIRE

Selon la tradition, les Dogons vivaient en Pays Mandé, dans les monts Mandingues, région qui se trouve au Sud de la Mauritanie et au Nord du Mali. Ils partageaient ce territoire avec les soninkés. On pense qu'au 13^{ème} siècle, pour fuir l'islamisation, ils quittent le Pays Mandé et se réfugient dans la Falaise de Bandiagara. Là ils trouvent les Telems qui eux-mêmes avaient été précédés par les Toloys.

Nous ne savons pas quel fut le sort des Telems mais les Dogons adoptent leur habitat fait de grottes et de constructions en pierres et banco, qu'ils adaptent à leurs propres coutumes et croyances.



La Falaise représente une protection naturelle bénéficiant de sources provenant du plateau situé au-dessus et une plaine cœur le devant qui à l'époque était giboyeuse. Peu à peu les Dogons occuperont le plateau au Nord de la Falaise et la plaine au Sud.

Peuple fier et indépendant, ils résisteront dès lors aux différentes pressions extérieures en donnant toujours la priorité à leurs croyances. Ils garderont des relations avec les différentes ethnies du Mali : ils sont alliés « par cousinage » aux Bozo (le peuple du fleuve) et liés aux Soninkés (peuple du Pays Mandé).

2. CULTURE ET TRADITION

Les temps s'écoulent et le peuple Dogon migre vers la Falaise de BANDIAGARA. Les Villages se développent et la vie se déroule imprégnée par les croyances et les légendes. Vont être transmises les connaissances des paroles, des origines, des Kikinu et des huit graines, du Nyama. Vont être respectés les cultes du LEBE et du BINOU. Va se créer la Société des masques « AWA » avec la YA SIGUINE « Sœur des masques ». Seront célébrées les cérémonies relatives à la mort : les enterrements, les funérailles, le DAMA et la fête du SIGUI.



On enseignera la science des astres et le pouvoir de divination de la « Table du Renard ».



La transmission de toutes ces connaissances se fera comme une initiation et réglera la vie sociale consciente de la nécessité du désordre pour trouver l'ordre et du respect de la recherche de l'identité masculin-féminin.

3. LA SOCIÉTÉ DOGON

La société Dogon a une organisation verticale. Elle commence par un respect en rapport avec l'âge des personnes. Chaque âge doit le respect à un âge supérieur.

Il existe des oppositions qui conditionnent des comportements entre jeunes et vieux, hommes et femmes et entre Cultivateurs et gens de caste (JAU). Les JAU sont les cordonniers, colporteurs, forgerons, griots. Ils peuvent cultiver un champ mais leurs fonctions les rendent endogames et ils n'ont ni les mêmes obligations ni les mêmes accès à la Tradition que les Cultivateurs.

La vie sociale commence par une unité de base qui comporte les proches parents qui mangent, travaillent et habitent ensemble. Au-dessus se trouve la GINNA, noyau de la vie sociale d'une grande famille, contrôlée par le patriarche. Plusieurs GINNA forment un quartier : NONGOU. Plusieurs quartiers forment le village ANA, jusqu'à former la notion de tribu qui aura à son sommet un HOGON.



À leur naissance les enfants sont destinés à un conjoint, mais cette obligation peut être levée. Avant trois ans l'enfant n'a pas de véritable existence. L'individu ne sera sexué qu'après la circoncision ou l'excision. L'homme peut être polygame. La femme a des obligations et des droits particuliers. Il existe une notion d'alliance entre clan, tribu ou ethnie : un cousinage par plaisanterie qui permet de tout se dire et tout entendre mais entraîne une obligation d'entraide (ex : avec les BOZO).

4. LE VILLAGE TRADITIONNEL EL DOGON

Tous les habitants n'ont pas le même statut, certains ne sont pas tenus de respecter les interdits et ne jouissent donc pas des mêmes considérations. Il y a un chef de village ou de quartier. Il y a un Toguna par village ou par quartier (case à palabre) (repos des anciens).

Il y a souvent un seul patronyme dans le village (les Dolo sont de Sangha, les Kodio sont d'Ibi, les Doumbo des youga...). Parents et apparentés de plusieurs générations représentent « la grande famille ». La nuit on ne sort

pas du village, une tradition qui a tendance à disparaître. De nos jours, certains villages ont une école, un CSCOM (dispensaire) et peuvent avoir un maire. Dans certains villages et familles, il est interdit de piler le mil ou de moudre le mil avec la pierre, une fois la nuit tombée.



Composition et fonctionnement du village :

- Une maison pour le Hogon (chef spirituel)
- Un autel du Lebe et un autel ou maison du Binou
- Un puits et des mares de famille (mare du Nommo)
- Les maisons de famille ou Guina avec un autel du Binou de famille.
- Des greniers (GUY) à toits pointus de chaume : collectifs (NONOU), des hommes (ANA), des femmes (YANA), à mil (carré), à fonio (rond).
- Des maisons avec terrasse pour faire sécher les végétaux.
- Une maison des menstrues (ronde et à part) PUNULU.
- Dans les courettes ou sur les placettes on pile le mil, on sèche les oignons, on farine le mil sur une meule, on fait du beurre de Karité.
- Un marché a lieu tous les cinq jours (semaine Dogon).
- Les familles possèdent des champs autour du Village. Un petit élevage (bovins et ovins confiés en principe à des Peuls). Les poules sont en liberté.
- Ane et dromadaire peuvent aider à puiser l'eau du puits.
- Une grosse tortue protège le village.
- Le chat est considéré comme un protecteur, le chien comme un compagnon.
- Certains villages qui en ont la possibilité ont une mare à crocodiles sacrés.
- Des margouillats (lézards ou geckos) courent un peu partout.
